



## DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire  
Séance du 22 octobre 2021

Président de séance : Yann TRICHARD

Secrétaire de séance : Hedy ZOUAOU

**BUDGET RECTIFICATIF 2021 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE**

Yann TRICHARD, Président

Comme vous le savez, en ce qui concerne la TFC, la trajectoire à la baisse continue en 2022 avec une diminution du plafond national de TFC de 50 millions d'euros. Pour notre Chambre en 2022 cela correspond à une réduction de près de 800 000 euros par rapport à 2021 soit 2 600 000 euros sur les 2 années 2021 et 2022. Nous continuons donc de nous adapter à ces diminutions par la valorisation de notre patrimoine et une optimisation de nos coûts.

.../...

Gilles D'HERMIES, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St-Nazaire s'est réunie le mercredi 6 octobre dernier afin d'examiner ces projets de budgets.

En ce qui concerne le budget rectificatif 2021 la commission a constaté une amélioration du résultat prévu à +261 k€ pour une prévision initiale de +56 k€. Cette amélioration provient d'une part d'économies réalisées sur les frais de personnels (-206 k€) et d'autre part sur les autres charges externes et les subventions versées (-35 k€). Le chiffre d'affaires des services appui aux entreprises contribue également fortement à l'amélioration de ce résultat (+163 k€). En revanche l'activité formation continue est toujours en difficulté avec un chiffre d'affaires en fort retrait par rapport aux prévisions (-448 k€). Le programme d'investissement pour 2021 s'élève à 7,8 M€ pour une prévision initiale de 7,5 M€. Ce montant intègre les travaux des locaux du Paquebot dans le centre-ville de Saint-Nazaire ainsi que toujours à Saint-Nazaire l'acquisition des locaux de l'îlot Willy Brandt. A noter également la participation pour 2 M€ à l'augmentation du capital de Design Campus. Le fonds de roulement prévisionnel fin 2021 devrait s'élever à 6 M€.

En ce qui concerne le budget primitif 2022, il est prévu un résultat comptable négatif de -544 k€ avec une baisse de la taxe pour frais de CCI de 773 k€ par rapport à 2021. La commission a noté la progression des frais de personnel (+390 k€) en raison des recrutements réalisés en 2021 et que l'on aura en année pleine en 2022. L'activité Formation continue dont le chiffre d'affaire a fortement chuté en 2020 et 2021 prévoit une progression de son chiffre d'affaires de +107 k€. Par ailleurs on ne retrouvera plus le coût des élections consulaires de 2021 (-247 k€) ni le coût de la participation au groupement pour la réponse à l'appel d'offre du port de Pornichet (-65 k€) et des économies seront réalisées sur l'entretien des bâtiments mais aussi sur le recours aux intérimaires et le fonctionnement général de la Chambre. Le programme d'investissement pour 2022 est conséquent et s'élève à 10,2 M€. Il verra l'achèvement des programmes engagés en début de mandature, c'est-à-dire l'acquisition et le réaménagement du 1<sup>er</sup> étage du Paquebot à St-Nazaire, la livraison des locaux de St-Nazaire à Willy Brandt et la réception du nouveau bâtiment de l'Ecole de design sur l'île de Nantes. Le fonds de roulement prévisionnel fin 2022 devrait s'élever à 4,9 M€ soit une baisse de l'ordre de 1,2 par rapport à 2021. Notre Commission, après avoir examiné les projets de budget rectificatif 2021 et primitif 2022, donne un avis favorable à ces deux projets et propose à l'Assemblée de les approuver.

Délibération approuvée par :

28 voix POUR

0 voix CONTRE

Quorum : 28

Présents : 28

Votants : 28

**Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire**

**Le Secrétaire, membre du Bureau**